

## L'abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU NO. 73 RUE DE CHARTRE.  
NOUVELLE-ORLÉANS.  
JEUDI MATIN, 23 JANVIER.

Nouvel impôt sur les vins en France.

On écrit de Versailles le 3 janvier à la Gazette de France :

L'Assemblée a voté les impôts les plus lourds que l'ordre ait connus. L'impôt sur les vins a été proposé par le rapporteur, sans égard aux rapports de la taxe proposée sur les vins : tous les vignerons ont été déclarés contribuables, et l'application compréhensive du résultat, l'élevation demandée.

Le résultat est de 10 millions, il est aujourd'hui de 360 millions. Il devra être porté à 360 millions par l'Assemblée.

« Vous dites naïvement en français l'absolu, que c'était pour l'heure à une contribution supplémentaire de 360 millions.

« Nous devons entendre, en français l'absolu, que c'était pour l'heure à une contribution supplémentaire de 360 millions.

Les raisons de M. Giscard sont excellentes, mais M. Magne en possède de non moins bonnes.

M. MODERNE PFEYRE

et de la CLASSE.

Le major NEVELLIS dans ses nouveaux exercices aux Etats-Unis, a écrit au

— et pour l'ordre royal de —

Ma grande gratitude aux

Mrs THOMPSON et son épouse anglaise chanteuses, je

l'acclame et leur souhaite tout le succès

à leur brillante carrière.

Tous les SOINS de la MAISON de HAMPSHIRE

VENDREDI SOIR, 23 JANVIER

PAR LE GRAND HOTEL

DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

DES BOUCHERS.

Le Grand Bal Annuel

PARÉ ET MASQUE

à la

GRANDE GRANDEUR

23 JANVIER.

Prix de billets d'entrée : \$20.00.

On peut se procurer des billets pour venir à la soirée à Louis Orsi, au 102, rue de Poitiers ou en faisant appeler au bureau des

agents de la police de police.

Note.—Les propositions pour Bar, Restaurant, etc., peuvent être faites au Comité des Bouchers, au 102, rue de Poitiers.

On peut faire des offres pour la vente au profit de l'ordre royal de —

et pour l'ordre royal de —